Au cours de la Commission permanente du vendredi 6 novembre 2026 présidée par Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre, plusieurs dossiers ont été examinés et adoptés. Voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Fonds départemental "Une commune - un logement" : 8.384 € ont été attribués à la commune de Moulins-sur-Cephons pour la rénovation d'un logement destiné à la location

Fonds départemental de l'Eau : 160.331 € sont attribués à 7 maîtres d'ouvrage pour des travaux concernant l'alimentation en eau potable et l'assainissement des bourgs ruraux

SOLIDARITÉ

Lutte contre la désertification médicale :

- **12.000 €** sont attribués à un dentiste pour son installation à Buzançais
- **500 € par mois** sont attribués à une étudiante réalisant un stage dans une pharmacie à Azay-le-Ferron
- **250 € par mois** sont attribués à 8 étudiants en médecine effectuant leur stage dans l'Indre pour couvrir leurs frais de transport

Une subvention de **4.600 €** est accordée à l'association AGIR pour l'achat de 4 postes de repassage et d'une laveuse-essoreuse professionnelle

14.300 € sont accordés au Foyer de Jeunes Travailleurs de La Châtre pour la réalisation d'actions socio-éducatives et d'insertion sociale et professionnelle

Fonds d'aide et de soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie : 23.773 € sont attribués à 21 opérations de logement de personnes âgées et/ou en situation de handicap dans le cadre des pactes territoriaux France Rénov'

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

43.000 € sont accordés à la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour la saison 2026/2027

Aide départementale aux expositions artistiques : 3.000 € sont attribués à la Commune du Poinçonnet pour l'exposition "Papiers d'Actu 2026"

Fonds départemental des Espaces Naturels Sensibles : 33.413 € sont attribués à la Commune de Reuilly pour le financement de travaux d'installation de passerelles dans le périmètre de l'ENS "Les prairies de l'Arnon"

ÉDUCATION ET TRANSPORTS

Fonctionnement des collèges publics : 198 € sont attribués au Collège Diderot d'Issoudun et **1.795 €** au collège Vincent Rotinat de Neuvy-Saint-Sépulchre pour les frais de la promotion de la natation

Une dotation exceptionnelle de **420 €** est accordée au Collège Diderot d'Issoudun pour former les agents au Système de Sécurité Incendie de l'établissement

JEUNESSE ET SPORTS

1.430 € sont attribués à l'UNSS pour les frais de transport relatifs aux déplacements des sections sportives pour le Festi'Beach 36

Subventions pour les comités sportifs départementaux :

- **27.000 €** sont attribués au Comité départemental de basket-ball pour l'acquisition de deux terrains de basket 3x3
- **8.000 €** sont attribués au Comité départemental de tennis pour l'acquisition de trois terrains outdoor de pickleball

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

Voir la version en ligne • Se désabonner